

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. »
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. »
» 2 ^e page (— d' —).....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÈNEMENTS

Conflit entre le président du Conseil et sa majorité socialiste ; conflit entre le président du Conseil et son ministre de l'Intérieur ! Le Front populaire est en décomposition ; il se détruit lui-même. Mais le drame se jouera le jour où, sur ses ruines, il faudra refaire un gouvernement à la France.

Nous assistons du dehors à la désagrégation du Front populaire ! Désagrégation interne !... Des chimériques, des imposteurs et des trafiquants avaient constitué ce « Front » superbe avec des éléments qui ne pouvaient pas plus s'accorder que l'eau et le feu. Ennemis les uns des autres, ceux-ci voulant ce que ceux-là ne veulent pas, opposés entre eux par leurs idées et leurs méthodes autant que par leurs tempéraments, ils se repoussent réciproquement. Entraînés par leurs penchants naturels, ils s'en vont, chacun de son côté, dans des directions divergentes... Ces dissensions ne pouvaient pas ne pas se produire et, après avoir beaucoup détruit autour de lui, le Front populaire se détruira lui-même...

Seulement, voilà, du chaos qu'il aura créé, on ne sait pas bien ce qui pourra sortir. En attendant, nous voyons les premiers écroulements de cette immense escroquerie.

Au Congrès socialiste de Marseille, il a été voté une motion qui répudie la « pause ». Cette motion ne repose pas seulement l'application momentanée et passagère d'une « pause » justifiée par des circonstances exceptionnelles — telle que l'avait présentée Léon Blum pour la faire accepter. Non. Le Congrès socialiste n'en veut ni maintenant, ni jamais. C'est le principe même de la « pause » qu'il repousse...

Tout de suite, sans arrêt et sans repos, il lui faut des « réformes », encore des « réformes » et toujours des « réformes » ! Ce qu'il appelle des « réformes de structure » ; autrement dit : le bouleversement du régime social ! Rien de moins !

Cela n'est ni étonnant, ni extraordinaire ! Ces gens sont révolutionnaires, ils veulent révolutionner ! Ils sont collectivistes ; ils veulent collectiviser ! Voilà une découverte que l'on fait un peu tard ! Puisqu'on trouvait leur programme détestable, il ne fallait pas s'allier à eux et leur procurer les moyens de le réaliser !

Nous n'avons pas cessé de signaler le péril à ces créfins de chefs radicaux qui ont si bien préparé l'abaissement du parti radical, à ces sénateurs qui croyaient se rajouter en allant lever le poing avec les chambardeurs le 14 juillet 1935, à ces profonds politiques qui se flattaient orgueilleusement de tenir en mains les turbulents et de les faire rester bien sages ; à ces habiles manœuvriers qui voulaient nous persuader qu'il s'agissait d'une simple idylle... une idylle, et voilà tout !

Demandez donc à M. Chautemps ce qu'il pense à présent. Ou plutôt, vous n'avez pas besoin de le lui demander. Il vient de nous le dire !

Toute la politique de son gouvernement étant ainsi condamnée par les S.F.I.O. il est allé à Tours pour s'en expliquer. Là, entrant en polémique avec l'élément le plus nombreux de sa majorité, il a proclamé la « pause » indispensable. Il exige la pause et il la veut prolongée. Ceci bien affirmé, il a dénoncé « les manifestations politiques des partis », « habilement exploitées par des polémiques tendancieuses. »

Dans le même discours, il a précisé : « au-dessus des partis, il y a la nation dont le gouvernement est comptable », et, enfin, il a rappelé qu'il n'y a « pas de progrès social durable sans ordre dans les finances, sans tranquillité dans la rue et sans activité dans la production. » Il n'est pas possible de prendre plus catégoriquement position contre les S.F.I.O. Puisque l'ordre dans les finances, l'ordre dans la rue et l'activité dans la production, c'est exactement le contraire de la Révolution, c'est-à-dire de ce que réclame le Congrès de Marseille.

Que pensez-vous de ce Front populaire où les « associés » se contredi-

sent publiquement, où les « collaborateurs » se combattent et où l'on voit le chef du gouvernement entrer en conflit avec sa majorité ?

Que dis-je ? Il y a quelque chose de mieux encore. C'est que le Président du Conseil est en conflit avec son propre ministre de l'Intérieur !

En effet, le même jour où M. Chautemps faisait ces déclarations, M. Marx Dormoy, à Lens, prononçait un discours dans lequel il approuvait ces « manifestations des partis » que condamnait son chef du gouvernement.

Pour compléter le tableau, il convient d'ajouter que le Comité Central du parti communiste a approuvé sans réserve les décisions du Congrès de Marseille et que M. Maurice Thorez a précisé ceci : une fois réalisée l'union des partis marxistes, il faudra constituer un autre gouvernement et, à partir de ce moment-là, il sera défendu à tout militant de protester contre l'intervention de la France dans la guerre d'Espagne !

Gentil, n'est-ce pas ? Et douce perspective ! Nous sommes prévenus : dès que ces pacifistes seront au pouvoir, ils nous précipiteront dans la guerre !

Sur quoi, l'Œuvre morigène gravement les socialcommunistes et déclare que le parti radical doit rester un grand parti national.

Il est bien temps d'y penser ! Il est bien temps de se demander si l'on a servi la cause de l'ordre public en la confiant aux révolutionnaires, si l'on a servi la liberté en la confiant aux partis de dictature et si l'on a servi la cause de la France en la livrant aux valets de Moscou et aux tenants de l'Internationale.

Il fallait penser à la mission nationale du parti radical avant de le mener à l'abattoir où les internationalistes l'ont assommé !

Oui, certes, nous assistons à la destruction par lui-même du Front populaire, mais nous pensons que le grand drame se jouera le jour où il faudra, sur ses ruines, refaire un gouvernement à la France !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La Vénus des Charmilles

Après avoir écouté chanter ses cigales et fait écho à leur voix, M. Gervais Nicolai avait prospecté les abîmes et poursuivi les nymphes de nos fontaines dans leurs retraites les plus cachées, ce qui est encore office de poète.

Le voici devenu romancier ! La Vénus des Charmilles, qu'il vient de publier chez Eugène Figuière, se définit « roman ». Le qualificatif de « nouvelle » ne conviendrait-il pas mieux à un récit qui se lit, attentivement, en vingt minutes ?

Peu importe, l'histoire, contée avec bonne humeur, a de quoi plaire au lecteur Quercinois. D'après la bande qui l'entoure que vitrines des libraires, ce petit livre désire servir la cause du tourisme.

Notre auteur situe le principal de l'aventure qu'il imagine dans un charmant décor d'opéra-comique : auberge avenante, terrasses fleuries, antique église, château à salle des gardes et à portraits d'ancêtres. Un artiste en vacances aborde ces lieux. Il y fait la connaissance d'une enfant de Marie prompte à laisser choir sa robe et sa chemise sans rien perdre de son innocence, un bon curé naïf, une douzième aujourd'hui collet monté et demain indulgente, un général en retraite, mais resté fort gaillard. Je ne vous dirais pas ce qui résulte de ces rencontres. C'est au livre que revient le soin de vous l'apprendre et à lui seul.

Sachez toutefois que l'action se déroule, avec des hauts et des bas, tout d'abord dans le village de Chamlerle qui ressemble un peu à St-Cirq-Lapopie, un peu à Génèvières ; elle prend sa tournure définitive dans Cahors.

De la capitale du Quercy, le rade passé se trouve évoqué dans une rapide visite des principaux monuments, le confort de l'hôtel des Ambassadeurs et au Café Tivoli.

M. Gervais Nicolai, romancier, ne pouvait omettre de faire la part belle à la cité que M. Gervais Nicolai, édite, en-

Informations

Les élections cantonales

Le bruit avait circulé dans les couloirs de la Chambre selon lesquels les élections cantonales fixées en octobre prochain seraient retardées, on précise, dans les milieux autorisés, que, pour le moment le renvoi à une date ultérieure de cette élection n'a pas été envisagé.

Fraudeurs du fisc

L'enquête relative à l'affaire de fraude fiscale découverte en Haute-Savoie, a permis à la police d'identifier deux des principaux démarçeurs qui parcouraient la région de Thonon-les-Bains, Evian, Annemasse et tous les arrondissements de la Haute-Savoie, à la recherche de gens qui, moyennant une petite somme, généralement 5 ou 10 francs, voulaient bien apposer leur signature au bas de certains papiers imprimés, qui n'étaient autres que des demandes d'inscription de l'impôt britannique sur le revenu. L'un de ces démarçeurs habitait Annemasse, mais le centre de l'organisation frauduleuse serait à Genève.

La non-intervention

Le gouvernement britannique va adresser immédiatement aux 26 autres pays ayant donné leur adhésion au plan de la non-intervention copie de son memorandum du 14 juillet dernier, en les priant de répondre aussi brièvement et aussi clairement que possible à toutes les suggestions qu'il contient.

On espère que toutes ces réponses pourront être reçues, sinon mercredi soir, au moins jeudi, et le Comité de non-intervention pourra alors se réunir de nouveau vendredi pour les examiner.

Le Tour de France 1938

Le Tour 1937 est si bien terminé que M. Henri Desgrange songe déjà à celui de l'an prochain.

A ce sujet, il vient de donner des précisions à un de nos confrères parisiens. De ses déclarations, il ressort que le Tour aurait lieu dans l'autre sens, mais en abandonnant Bordeaux.

En Belgique

Les statuts de la Banque Nationale de Belgique vont être modifiés à partir du 1^{er} août, en application de la loi du 10 juin 1937, relative à la coordination de l'activité de l'organisation et des attributions de certaines institutions d'intérêt public.

La Banque est tenue d'avoir une encaisse en or ou en devises étrangères convertibles en or, égale à 40 p. 100 du montant de ses engagements à vue dont au minimum 30 p. 100 d'or.

A la Chambre des Communes

La Chambre des Communes a adopté à l'unanimité moins onze voix les crédits de la Défense nationale.

Le député communiste, M. Gallacher, et les quatre membres du parti travailliste indépendant étaient parmi les onze opposants.

En Russie

Parmi les personnes victimes de la nouvelle vague d'épuration qui sévit actuellement en Russie, se trouvent de nombreuses femmes. Ainsi, Betty Klan, présidente d'une organisation culturelle, aurait été arrêtée comme espionne, de même que Natalia Satz, actrice connue du théâtre de Moscou. Celle-ci, épouse de Weitz, commissaire aux affaires intérieures, serait accusée d'avoir entretenu des rapports amicaux avec Profowef, ancien collaborateur de Jagoda, arrêté lui aussi.

La tension sino-japonaise

Le général Sugiyama, ministre de la guerre japonais, a annoncé à la diète que la garnison japonaise de la Chine du Nord avait décidé d'entreprendre une action punitive contre les troupes chinoises et qu'en conséquence le ministre de la guerre avait prévu toutes mesures utiles.

Ces mesures, a ajouté le ministre, sont nécessaires par l'obligation dans laquelle on se trouve d'assurer la protection des résidents japonais dans la Chine du Nord et de maintenir la liberté des communications entre Pékin et Tientsin, liberté garantie par le protocole des Boxers de 1901.

La loi martiale à Pékin

La loi martiale a été proclamée à Pékin. L'association des résidents japonais a prescrit à tous les japonais habitant Pékin d'évacuer leurs demeures et de se réfugier à la légation.

Aux États-Unis

Un clergyman, William H. West, de Puerto-Rocca, prétend qu'il a assuré la nomination du président Roosevelt, en 1932, en transmettant des messages télégraphiques à trente-six délégués de la Convention.

En conséquence, il a écrit plusieurs lettres au président pour lui demander un emploi et une compensation adéquate aux services rendus.

La police l'a arrêté sous l'inculpation de tentative d'extorsion de fonds.

Une tour de soins vigilants. Tous les Cadurciens l'en féliciteront avec moi !

Eug. GRANGÉ.

Au Mexique

Un tremblement de terre s'est produit au Mexique le 25 juillet. Il a été d'une faible intensité à Mexico même, mais a commis des dommages matériels assez sérieux à Orizaba, Jalapa et Vera-Cruz.

Le village de Maltrata, situé au fond d'une vallée pittoresque entourée de montagnes, sur le chemin de fer de Mexico-Vera-Cruz, a été complètement détruit. On compte dans cette localité dix-sept morts et trente blessés.

EN PEU DE MOTS...

Le conseil municipal de Dijon, sur la proposition de M. Jardillier, député-maire, a refusé de souscrire à l'érection du monument Joffre.

Un acteur de cinéma, aux Etats-Unis, nommé Jack Dunn, âgé de 20 ans, a touché, l'année dernière, 700.000 francs de salaire et n'a pas tourné un seul mètre de film.

Le président du Conseil et les 8 membres orthodoxes du gouvernement yougoslave ne sont pas « excommuniés », mais sont, seulement, privés de tous droits et honneurs au sein de l'Eglise orthodoxe serbe.

Le ballon sphérique militaire 3.003, piloté par le commandant Treff, est resté 20 heures en l'air et a battu, ainsi, de 1 heure 20 le record de durée.

Un décret destiné à utiliser toute la récolte de seigle et de froment pour l'approvisionnement en pain, vient d'être pris en Allemagne.

La 10^e chambre correctionnelle de Paris a condamné, mardi, un marchand de volailles, M. Blandin, de Langer (Vendée), qui avait expédié aux Halles de Paris, un colis de lapins dépeuplés, parmi lesquels se trouvait un chat parfaitement apprêté.

NOS ÉCHOS

Emule de Perrichon.

Une jeune danseuse anglaise, en tournée en Amérique, est l'objet d'attentions des plus flatteuses. Sa grâce est telle qu'elle se trouve invitée dans les milieux littéraires les plus fermés.

Elle ne connaissait naturellement pas grand-chose à la littérature. Un jour, on citait devant elle divers écrivains anglais et notamment H.-G. Wells. Un des Américains présents crut devoir lui demander son opinion sur Wells et elle répondit :

« Nous ne faisons pas grand cas de Wells en Angleterre. »

« Qui, nous ? » précisa un autre Américain.

« Et, avec son plus joli sourire, la jeune danseuse déclara : »

« Ma mère et moi. »

« Moi et le Mont Blanc », comme disait M. Perrichon... »

La science populaire.

Grâce à l'instruction obligatoire et à la presse réorganisatrice, la science a pénétré jusqu'aux plus profondes couches sociales. Cependant, les notions scientifiques subissent parfois dans certains esprits une déformation assez inattendue.

Un digne concierge de la rue d'A... a dû subir une opération à la jambe. Or, le traitement se prolonge au delà des prévisions et la femme du malade explique ainsi le phénomène à qui veut l'entendre :

« Vous comprenez, si l'enferme bien chez nous pour faire son pansement, mais, à chaque instant, on ouvre la porte. Alors, il entre un microbe, et ça lui fait un abcès ! »

Trop désintéressé.

Un pauvre diable, râpé, sans souliers, sans chapeau se présenta un jour à Turgot, alors intendat général des finances. L'homme avait à la main un rouleau de papier.

« Monseigneur, dit-il, j'ai l'honneur de vous soumettre un projet important. Grâce à ce travail, je puis faire au roi un cadeau de cent cinquante millions. »

« Monseigneur, répondit Turgot, je m'empresse de vous remercier ; seulement je crois que le roi n'est pas vu d'un mauvais œil que sur ces cent cinquante millions vous eussiez prélevé de quoi vous acheter un chapeau. »

L'usage du monde.

Au conseil de révision, deux jeunes gens attendent leur tour de se présenter devant le major.

Ce sont deux mondains qui seraient fort élégants s'ils n'étaient pas dans le plus simple appareil. Ils se connaissent de vue, ils se rencontrèrent jadis autour des tables à thé et sur les planches de Trouville.

Côte à côte, ils cherchent à entamer la conversation. L'un d'eux a trouvé une phrase heureuse ; il se décide. Et, avec un sourire, il demande à son voisin :

« Pardon, Monsieur, est-ce que nous n'aurions pas le même tailleur ? »

Réplique démonstrative.

Un soir, rentrant tard de Paris à Versailles, Tristan Bernard manque le train. Il hèle un chauffeur de taxi et lui demande son prix (c'était avant la guerre) :

LE PROBLÈME DE L'ÉDUCATION ET LA CRISE

Nous sommes à l'époque de l'année où les examens, les concours et les distributions de prix ramènent l'attention sur les problèmes de l'éducation et de l'enseignement.

On ne songe pas suffisamment à la part de responsabilité qu'ont les éducateurs dans l'évolution singulièrement décevante des affaires du monde, à l'heure présente. La civilisation à laquelle nous appartenons, et que l'on appelle capitaliste pour la commodité du langage — il vaudrait mieux la nommer civilisation industrielle — est tombée dans le désarroi où nous la voyons par deux défauts profonds : un défaut de prévisions générales à l'égard des phénomènes dont elle était elle-même la cause, un défaut de philosophie ou de loi intellectuelle quant à l'objet permanent de ses activités. Ces deux défauts nous ont entraînés à un désordre universel. Il ne pouvait en être autrement.

Il vient de l'éducation même. Nous vivons en un temps où l'homme apprend, chaque jour, quelque chose de nouveau. Mais il l'apprend sans ordre et sans cadre général. A mesure qu'il meuble son esprit, il en compromet l'équilibre, parce que au même moment il néglige de fortifier ou affaiblit délibérément les assises de sa pensée. C'est comme si l'on surchargeait une maison aux murs vacillants.

Deux systèmes d'éducation sont opposés aujourd'hui : l'un enseigne aux jeunes gens les connaissances et procédés par lesquels on peut gagner sa vie dans un métier quelconque. C'est un enseignement à fin utilitaire. Il est reçu par les huit dixièmes de la jeunesse contemporaine dans le monde. Il a formé toute l'Amérique actuelle. Il vise exclusivement le succès matériel de l'individu dans le cadre d'une profession ou au hasard des chances : avant tout, il s'agit de savoir gagner de l'argent.

En fait, l'éducation ainsi donnée ne comporte aucun principe de portée générale, aucune philosophie. On prépare l'élève à conduire des machines, à dresser des entreprises, à calculer des dividendes, mais non à réfléchir aux conditions de la prospérité dont son sort dépendra. On le met sur une roue dont il ne saura pas pourquoi ni comment elle tourne. Il sera le bon ou mauvais comptable d'événements qu'il n'aura même pas l'idée de prévoir. Car la prévoyance ne pourrait lui venir que d'une sagesse et d'une expérience d'origine trop désintéressée pour être admises dans un programme d'utilité immédiate.

A vrai dire, cette éducation, toute tournée vers le gain, écarte le souci même de comprendre les lois permanentes qui dominent les aventures du gain particulier. Elle est anti-intellectuelle, non seulement à l'égard des problèmes de l'esprit humain, mais à l'égard, aussi bien, des pro-

— Trente francs.
— Trente francs ! Y pensez-vous ? répondit Tristan Bernard ; montez donc dans la voiture, mon ami, je vais vous conduire à Versailles pour quinze francs.

Candidature académique.

On s'étonnait de voir le cardinal Mathieu prendre parti à l'Académie contre la candidature d'Henry de Rénier parce qu'il avait attaqué les cardinaux, alors que le même prélat avait défendu Richepin, l'auteur des Blasphèmes.

— C'est pas la même chose, expliqua le cardinal. Richepin a dit du mal du bon Dieu, qui est assez fort pour se défendre.

Saint-Saëns et les animaux.

Saint-Saëns logeait des animaux chez lui. Son propriétaire s'en plaignait. — Ma maison, lui écrivait-il, n'est pas un jardin zoologique. — Venez l'habiter ; elle le deviendra ! lui répondit Saint-Saëns en déménageant.

Pierre BUGAT.

Professeur de Philosophie.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Les excursions de La « Diane du Quercy »

Complétons aujourd'hui les renseignements déjà donnés sur ces excursions qui présenteront d'incomparables beautés.

Sites et monuments, parmi les plus beaux, sont « présentés », avec la collaboration précieuse des Essi, par des personnalités de choix. Notamment, parmi celles ayant accepté à ce jour :

— L'abbé Lemozi pour la grotte préhistorique de Cabrerets, 2 septembre.

— Mgr. Moussaron qui nous recevra en la Cathédrale de Cahors, le 1^{er} septembre, et qui, le 8 septembre, à Rocamadour, en la salle Capitulaire, ressuscitera, par son éloquence, l'histoire des pèlerinages internationaux de ce sanctuaire illustre.

— Le chanoine Cabot, éminent doyen de l'Institut Catholique de Paris, qui fera, le 9 septembre, à Carrenac même, une conférence sur Fénelon et le Télémaque.

— Armand Viré qui, le 10 septembre, assisté de Laurent Bruzy, commentera sur place, au Puy d'Issolud, les dernières feuilles d'Uxellodunum.

Le premier Président Ramet qui nous guidera dans le 10 septembre.

Et MM. : René Besse, Henri Cargaret, administrateur, Directeur général de la « Transatlantique », De Boysson, Directeur général adjoint du P.-O.-Midi ; Orlicq, Président de la Chambre de commerce et des Essi du Lot, qui présideront nos repas à Cabrerets, Alvinac, Martel, Cahors ; Roger Couderc qui, dans un toast littéraire, à Limogne, évoquera « Justice » et « Brigitte l'Etrangère ».

Admirable trajet nautique sur le Lot (facultatif), entre Cénévières et St-Martin-Labouval.

Pêches de folklore à l'abbaye de Marcelliac, à Cahors, à Martel.

Une table royale à des prix plébiens

C'est la règle en Quercy. Nos menus type à 18 francs l'attestent. En voici un (dîner chez Calmette, à Cahors, le 30 août, honorant la cuisine locale).

Menu : Potage quercynois. Croustade cajaroise. Lapin de Blars parfumé serpolet. Petits pois d'Andressac. Coeurs d'artichauts, rève d'un jour. Poullets rôtis, truffes noires, flambés au cœur de chêne. Salade des bords du Lot. Crème maison, montée avec art. Fruits de nos vergers. Gâteau local. Café. Vieux marc. Vin rouge Cahors, blanc Barsac.

En d'autres repas, notamment au célèbre « déjeuner de Souceyrac », exactement reconstitué le 9 septembre, ce sont les truites, les écrevisses, les foies gras truffés.

Tout est à bon marché, à prix coûtant

« La Diane » ne recherche aucun bénéfice sur les touristes et ne s'apparente pas à une agence de voyages. Repas : 18 fr., en général. Petit déjeuner 2 à 3 fr. Chambres, 15 fr. en général. Transport : très avantageux vu utilisation voie ferrée chaque fois que possible ; possibilité pour chaque touriste de venir avec son vélo, son auto, sa moto ; mise à la disposition des touristes le demandant d'autocar collectif de 26 et 36 places à 2 fr. 50 ou 3 fr. 50 le kilomètre car, soit à 0 fr. 10 le kilomètre par personne seulement si le car est rempli. Tarif autocar très variable on le voit, selon le nombre de touristes.

Aperçu de la dépense d'une journée : variable, selon trajet et car entre 70 et 85 fr. Aperçu dépense 4 jours : 300 à 350 fr. environ. Aperçu 8 jours : 600 à 700 fr.

Nous répétons qu'on peut participer au choix : à une excursion, à plusieurs excursions et que pour se faire inscrire il faut écrire à : Secrétariat excursions, Diane du Quercy, Mon Repos, Cahors.

Gendarmerie

M. Paris, gendarme à la brigade d'Auvillar (Tarn-et-Garonne) est affecté à la Compagnie du Lot, à partir du 25 juillet.

Election d'un maire

Dimanche, M. Andral Emile a été élu maire de la commune du Roc, en remplacement de M. Bourdet, décédé.

Pigeon voyageur égaré

M. Pailhas, de Courrech (commune de Grézels), a recueilli un pigeon-voyageur. Sur une bague, à la patte droite, on relève les marques suivantes : N.U.R.P.-30 M.M.-241 et à la patte gauche : les numéros 890 et 934-N.

EDEN

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE (en soirée) DIMANCHE (matinée)

Un grand film à voir et à revoir. Un chef-d'œuvre de l'écran français. Le film qui a obtenu le plus grand nombre de voix au grand prix du Cinéma français 1936, tourné entièrement dans l'Atlas marocain.

ITTO

De Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein, les réalisateurs de « La Maternelle ».

LE CONCOURS OVIN DE GRAMAT

De la Direction des Services Agricoles :

Dans la capitale des Causses du Lot, à Gramat, berceau d'élevage de la race ovine locale, se tiendra le 22 août, le Concours spécial de la race ovine des Causses du Lot.

Ce Concours est doté de subventions importantes : 2.900 fr. du Ministère de l'Agriculture ; 4.000 fr. du Conseil général du Lot ; 4.000 fr. de la Chambre d'Agriculture ; 200 fr. de la ville de Gramat ; d'un objet d'art, de la valeur de 400 fr., offert par l'Union Ovine de France et de Médailles du Ministère de l'Agriculture.

Des sujets d'une race nettement fixée, parfaitement adaptée aux sols maigres et secs, seront exposés.

Les éleveurs désirant faire concourir des animaux reproducteurs de la race précitée doivent se faire inscrire dans les mairies ou à la Direction des Services Agricoles du Lot, Maison de l'Agriculture, Cahors, avant le 16 août. Pour pouvoir participer au concours l'inscription est obligatoire.

Les exposants peuvent présenter des béliers adultes, antenais et agneaux et des brebis adultes, antenais ou agnelles. Les femelles devront former des lots de 10 têtes, ou de 5 têtes.

Les animaux présentés devront avoir été tondus dans le courant de l'année, sauf les agneaux et les agnelles. Les bêtes qui ne seraient pas tondues ou qui seraient fardées ne pourront être classées.

Ils doivent appartenir aux exposants et se trouver en leur possession depuis 6 mois avant l'époque du concours.

Les animaux régulièrement inscrits avant le 16 août devront être installés sur les lieux du Concours, de 7 heures à 8 heures 45 (heure légale). Tout retard entraîne l'exclusion du concours.

POUR LES OBLIGATAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HERACLEE

M. le Ministre du Commerce vient de faire savoir à M. René Besse, député de Cahors, qu'il avait donné, d'accord avec M. le Ministre des Travaux publics, les autorisations nécessaires à la Société d'Héraclee en vue de l'introduction en France des quantités de charbons qui doivent être livrées par la Turquie au titre du rachat de la concession de la Société et dont le produit doit être affecté notamment à l'amortissement des obligations dans les conditions prévues à l'accord intervenu entre la Société et ses obligataires.

Il s'agit là d'un résultat très important et dont l'obtention a nécessité de nombreuses démarches auprès des administrations intéressées.

Service de santé

Sont promus : au grade de médecin-colonel et affectés à la 17^e région (réserve) : M. Bumat ;

Au grade de médecin-lieutenant-colonel, M. Hornus ;

Au grade de médecin-commandant : MM. Armaing, Dupui, Roqueplo, Rivière, Arres, Ratié ;

Au grade de médecin-capitaine : MM. Cau, Dezos, Carrière, Dubarry, Duhamel, Thomas ;

Au grade de pharmacien-colonel : M. Valdiguié ;

Au grade de pharmacien-capitaine : MM. Barat, Delaunay, Amalric ;

MM. Allanic, Barado, de Ginestat, Dejean, sous-lieutenants d'administration de réserve du service de santé, sont promus au grade de lieutenant et affectés à la 17^e Région.

Sont nommés sous-lieutenant d'administration de réserve du service de santé et affectés à la 17^e région : MM. Rougé, Peyrusse, Escat, aspirants ; Bassau, Blant, adjudants ; Compres, sergent-chef ; Maurens, Faulcon, Alaix, Croux, sergents de la 17^e section d'infirmiers militaires ; Darsa, adjudant à la 17^e section, est nommé sous-lieutenant et affecté à la région de Paris.

Mort au volant de son auto

M. Najel Mackers, âgé de 72 ans, financier belge, conduisait sa voiture dans une rue d'Aix-les-Bains.

Pris d'une syncope, M. Mackers perdit le contrôle de sa voiture, qui monta sur le trottoir, tuant une personne et en blessant trois autres.

M. Mackers a été trouvé mort au volant de la voiture.

Deux de moins !

M. Lacaze, charpentier à Anglars-Lacapelle, a abattu deux renards dans les bois du Moulin-Vieux. Félicitations à l'adroit chasseur.

Le carburant pour les travaux agricoles

Il est rappelé aux possesseurs de moteurs utilisés pour les travaux agricoles que leur demande de contingent de carburant exonéré doit être déposée à la recette buraliste avant le 1^{er} août.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 12 au 17 juillet 1937, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 7 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 1 homme.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 22 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 22 hommes, 2 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 2 hommes. »

Pas en règle

M. Ernest V..., courtier en bestiaux, a été condamné par le tribunal correctionnel de Rodez à 16 francs d'amende avec sursis pour défaut de carte d'identité de marchand de bestiaux.

POUR LES PLANTEURS

Le Comité technique des Tabacs vient d'arrêter les principes et les modalités d'application des primes à la culture indigène de 1937. Comme d'ordinaire, la fixation de la valeur de ces primes n'interviendra qu'à la fin de l'année.

Ces primes sont les suivantes : Prime à l'amélioration de la production (tabacs légers et corsés) ; Prime de cru (tabacs légers et corsés) ; Prime pour robes de rôles (tabacs corsés) ; Prime au taux d'écimage (tabacs légers) ; Prime au taux d'écimage (tabacs corsés) ; Prime de cueillette à bonne époque (tabacs légers). Cette prime est applicable à toute récolte dont la cueillette aura été complètement achevée le 20 septembre au plus tard.

Prime de cueillette à bonne époque (tabacs corsés). Cette prime est applicable à toute récolte dont la cueillette aura été complètement achevée le 25 septembre au plus tard.

Prime au triage, à l'homogénéité des balles et à la présentation des récoltes.

AUX PROPRIÉTAIRES RECEVANT DU BLÉ EN PAIEMENT DU FERMAGE

Tout bailleur dans le cas de bail à ferme stipulé payable en blé, est tenu de souscrire à la Mairie de son domicile et dans les dix premiers jours du mois d'août, une déclaration spéciale indiquant la quantité de blé effectivement reçu de chacun de ses fermiers au cours de la campagne écoulée s'étendant du 1^{er} août au 31 juillet.

Ces imprimés seront fournis par la Préfecture sur la demande des maires. Toutes infractions aux dispositions précitées sont passibles d'une amende prévue par l'article 12 du décret du 8 septembre 1936. — [Communiqué par le Comité départemental des Céréaliers du Lot].

CAISSES DES CONGÉS PAYÉS

M. le Ministre du Travail a adressé à M. de Monzie, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une requête du Syndicat professionnel des Entrepreneurs de Travaux Publics et du Bâtiment de Cahors et de la région tendant à ce que, pour des raisons de commodité, dans l'organisation des Caisse de Congés payés, le Lot soit compris, non dans la circonscription de la Caisse de Clermont-Ferrand, mais dans celle de la Caisse de Toulouse.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je saisis de la question la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics sur les propositions de laquelle ont été arrêtées les circonscriptions des Caisse de congés payés du bâtiment.

« Je ne manquerai pas de vous faire connaître la décision intervenue. — Veuillez agréer... »

Le « Journal du Lot » est en vente à PARIS

13, rue du Bac, 7

Nomination

M. Cantemerle, commis auxiliaire à la perception de Gourdon, est nommé expéditionnaire au bureau des Archives du département de l'Ain, à Bourg.

Loterie Nationale

Le secrétaire général de la Loterie Nationale communique que l'émission de la 9^e tranche de la Loterie s'ouvrira le 2 août prochain. Cette tranche, identique à la précédente et limitée à 1.500.000 billets, comportera, comme elle, 183.840 lots dont 649 lots de consolation.

Les demandes de permis de chasse

Il est spécifié que les demandes de permis doivent être timbrées à 5 fr., en vertu du récent décret-loi promulgué au « Journal Officiel » du 9 juillet courant.

Le papier timbré ordinaire à 4 fr., délivré dans les recettes buralistes n'est pas accepté. Les demandes établies directement sur papier timbré ordinaire à 5 fr. délivré par les recettes buralistes sont acceptées, pourvu qu'elles renferment ou qu'on y joigne tous les renseignements nécessaires pour l'établissement du permis et par exemple, s'il s'agit d'un renouvellement, le précédent permis.

Sous une charrette

Le jeune Robert Larrive, 4 ans, de St-Cyprien, est tombé sous un véhicule qui lui est passé sur le corps. Le pauvre enfant est très gravement blessé.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 31 JUILLET
DIMANCHE 1^{er} AOUT (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée)

Deux grands films

Charles VANEL
DANS

L'Impossible Aveu

BISCOT
DANS

Bibi la Purée

CAHORS

Garderie des enfants pendant les Vacances

Avis aux familles. — Une garderie de garçons et fillettes fonctionnera à partir du lundi 2 août 1937 de 8 heures du matin à midi et de 14 heures à 18 heures, dans les cours de l'école communale des garçons, boulevard Gambetta.

Cette garderie est organisée à la demande des mamans qui travaillent, afin de soustraire leurs enfants aux dangers de la rue et à ceux plus grands encore de la maison sans surveillance.

Si les familles désirent que les enfants quittent la garderie avant les heures indiquées plus haut elles devront en faire la demande écrite aux organisatrices ou venir chercher les enfants.

Cette garderie est gratuite, les dames qui s'en occupent s'ingénieront à donner aux enfants le maximum de distractions saines afin qu'ils passent de bonnes vacances sans donner trop de soucis à leurs mamans.

P.-S. — Pour toutes communications ou demande de renseignements complémentaires les familles devront se présenter ou écrire au N° 40, boulevard Gambetta.

Orphéon de Cahors

Vendredi 30 juillet, à 21 heures, répétition générale en vue d'un prochain concert. Présence indispensable.

Hygiène publique

M. le Commissaire de police a dressé contravention à Mme Antonia Carmen, demeurant rue Nationale, 43, pour porcherie mal tenue.

Il n'y avait pas infanticide

Le Parquet de Cahors s'est rendu à Saint-Martin-Labouval. Mme veuve Marthe Fau, 35 ans, aurait accouché d'un enfant qui mourut pendant qu'on allait chercher le docteur.

Le permis d'inhumation a été refusé et l'autopsie du cadavre de l'enfant a été ordonnée. M. le docteur Landrevies, médecin légiste, qui a examiné le cadavre, a déclaré, dans ses conclusions que rien ne permet d'établir s'il y a eu négligence, incurie de la part de Mme Fau, après la naissance de l'enfant. Le permis d'inhumation a été délivré.

Fête votive

Voici le programme de la fête de la place des Petites-Boucheries.

Samedi 31 juillet, distribution des bouquets avec la musique. Aubade aux habitants. Bal de 21 heures à 24 heures.

Dimanche 1^{er} août : 11 heures à 12 heures apéritif-concert ; 16 heures à 19 heures, grand bal ; 21 heures à 24 heures, grand bal.

Lundi 2 août : jeux : poêle, cruche, course en sacs, course à pieds ; 18 heures à 19 heures, apéritif-concert ; 21 heures à 24 heures, bal ; 24 heures à 1 heure, grand-père.

Renversé par une auto

M. Chastresse, hôtelier à Nadailac, a été heurté et renversé par l'auto de la poste rurale. Il a été gravement blessé.

Transporté à l'hôpital de Cahors, il a reçu les soins de M. le docteur Rougier.

Les voleurs d'autos

Il y a quelques mois, des propriétaires constataient que leur auto laissée devant la porte de leur maison, disparaissait. Puis ils la retrouvaient abandonnée sur une route dans les environs de Cahors ou même sur une place de la ville.

Des plaintes furent portées et on pinça les coupables. On croyait que ces mauvaises plaisanteries avaient pris fin.

Or, il n'en est rien, puisque l'auto de M. Salamagne, charcutier, rue Clemenceau, disparut ces jours-ci dans les mêmes circonstances.

Des recherches furent faites et l'auto fut retrouvée, mardi, sur la route de Toulouse, à 2 kilomètres de Cahors. Plainte a été portée et une enquête est ouverte.

Collision d'autos

MM. Decros et Russel, transportant des paniers de prunes dans une torpédo, débouchaient sur la route de Vayrac à St-Denis-près-Martel, lorsqu'une auto conduite par M. Pradel arriva. Une collision se produisit et l'auto de M. Pradel capota.

Deux des occupants furent sérieusement blessés, tandis qu'un troisième voyageur et le conducteur n'eurent aucun mal.

Auto contre auto

Une auto pilotée par M. Destal, 44 ans, de Pontcirg, et une auto conduite par M. Collet, de Montplaisir (Dordogne), sont entrées en collision dans la côte d'Espère.

M. Collet a été blessé à la tête et a plusieurs côtes fracturées. M. et Mme Destal souffrent de lésions internes. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Cahors où des soins leur ont été donnés. MM. Collet et Destal ont été ramenés chez eux ; seule Mme Destal a dû rester à l'hôpital.

Trois autos se rencontrent

M. Gache, hôtelier à Villeneuve-sur-Lot, passait à Brive en auto et se rendait à Cahors, lorsque sa voiture fut heurtée par celle de M. Lorthé. Sous la violence du choc, la voiture de M. Gache fut projetée contre une autre voiture.

M. Gramond, expert comptable à Cahors qui se trouvait dans l'auto de M. Gache a reçu de nombreuses contusions.

GRAND PRIX CYCLISTE DES COMMERCANTS

Vous verrez courir Pomarède : qui a fait le tour de France en 1935, 1^{er} du grand prix Ariane, 100 kilomètres, contre la montre devant Cogan, Antoine Hubatz, Gianello, etc..., etc... — 1^{er} de Paris-Mouy, battant le record de l'épreuve détournée par Carpentier, champion Olympique, en 3 h. 47. — 2^e de Paris-Le Mans. — 3^e de Paris-Evreux. — 3^e du grand prix de Boulogne. — 3^e de Paris-Barentin. — 19^e du circuit de Paris devant Lapébie, Leducq, Speicher, etc.

Tombé du train

Nous avons relaté, ainsi que tous nos confrères, le grave accident survenu, dimanche matin, en gare de Cahors, et dont la victime est M. Dumoulin qui avec sa femme et ses trois enfants venait à Cahors pour passer quelques jours de vacances.

D'après les déclarations des témoins M. Dumoulin n'a pas été réveillé, à l'arrivée à Cahors. Il était, au contraire, debout et tenait deux valises, au moment où le train commençait à ralentir.

Tout à coup l'aine de ses enfants le vit disparaître par la portière à contrevoit : aucun témoin ne s'est rendu compte comment cet accident s'est produit.

Aussi bien, la famille a été entendue par M. Caussid, le sympathique commissaire de police de Cahors, qui a fait une enquête qu'il a transmise au Parquet.

Fête de Regourd

La fête votive de Regourd-St-Henri aura lieu, cette année, les 21, 22, 23 août.

Comme chaque année, cette fête à laquelle se rendent de nombreux Cadurciens, obtiendra un vif succès.

Le Docteur ANDRIEU, Stomatologiste, genre et successeur de M. MAURY, Chirurgien-Dentiste, assure, dès à présent, avec l'ancien personnel, la Direction du Cabinet Dentaire qui continue à fonctionner comme par le passé.

Imprudence

Des enfants ont, par imprudence, allumé du feu près d'un arbre, du cours de la Chartreuse. Le feu s'est communiqué à l'arbre qui a été brûlé.

Incendie d'une scierie

Un incendie d'une grave violence a détruit la scierie Lavergne, à Cazals. Cent cinquante mètres cubes de planches, le matériel, la maison l'habitation, les hangars ont été détruits. Les secours furent vains et les flammes se communiquèrent aux arbres voisins et aux poteaux télégraphiques.

On croit que le sinistre serait dû à l'imprudence d'un fumeur. Les pertes s'élèvent à plus de 100.000 fr.

En moissonnant

M. Raymond Arène, propriétaire à Carrenac, était occupé aux travaux de la moisson, lorsque sa jambe gauche fut prise dans l'engrenage de la machine qu'il faisait fonctionner.

La blessure n'est pas très grave, mais elle nécessitera un long repos.

Vol

Mme Béziot, à Peyrilles, s'aperçut, ces jours derniers, qu'un billet de 100 francs placé dans les feuillets d'un livre de messe rangé dans une armoire avait disparu. Elle soupçonne une jeune fille, S., qui est déjà inculpée de vol de numéraire au préjudice d'un propriétaire de Thédirac. Plainte a été portée.

Plainte retirée

Mme Alice Saintmarie, demeurant à Montel-et-Bouval, a porté plainte au Parquet contre un de ses voisins, M. Carsac, qui, à la suite d'une discussion, l'aurait bousculée, fait tomber par terre et l'aurait frappée à coups de pied.

Mme Saintmarie se rendit chez le docteur Calvet à Latronquièrre et se fit délivrer un certificat d'incapacité de travail.

D'autre part, M. Carsac nie les faits qui lui sont reprochés. Une enquête a été faite par la gendarmerie. Mais, au cours de cette enquête, Mme Saintmarie a retiré sa plainte.

Plainte

M. Bouzerand, propriétaire à Francès (commune de Castelnau) constata que 300 peupliers qu'il avait plantés dans un champ, à Saint-Anthel, avaient été coupés avec un couteau.

La gendarmerie informée, a la suite d'une enquête a découvert le coupable. C'est un nommé Gipoulou. Procès-verbal a été dressé.

Auto dans le fossé

Un camion automobile appartenant à M. Mazet, boucher à Montcuq, s'est renversé dans le fossé de la route Cahors-Toulouse en face le viaduc de Fontanet. M. Mazet et ses deux employés, Châlain et Pons ont été fortement contusionnés.

Stade Cadurcien

Il est rappelé aux jeunes gens désirant passer l'examen du Brevet Sportif Populaire, que les entraînements concernant cette épreuve, ont lieu le dimanche matin de 8 à 10 h. au Stade Lucien-Desprats. La réunion officielle des candidats est prévue pour fin août.

Renversé par une vache

Mme Marie Stephens, propriétaire dans la commune de Valprionde, a été heurtée, renversée et piétinée par une vache. A ses cris, des voisins accoururent et purent la dégager. Mme Stephens a été fortement contusionnée sur diverses parties du corps et a un bras fracturé.

Contravention

Pour numéro illisible à son auto, contravention a été dressée à M. B..., propriétaire à Lanzac (Lot).

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montriat

Les adieux adressés à nos institutrices retraitées. — Samedi, 24 juillet, les élèves et les anciennes élèves, les garçons, les institutrices et les instituteurs de la commune et les représentants de la municipalité étaient réunis dans l'école des filles pour saluer le départ de Mme Selves, institutrice à Ganic et de Mme Pechméja, directrice de notre école publique des filles.

Sous la présidence de M. Blanié et de M. Mazelié une salle comble écouta les paroles par lesquelles Mlle Cagnac et M. le Maire exprimèrent les regrets que nous cause le départ de ces deux maîtresses d'école et les vœux de longue, heureuse et tranquille retraite.

M. Mazelié se félicita que Mme Selves ait décidé de demeurer à côté de l'école qu'elle quitte et exprime l'espérance que le départ de Mme Pechméja ne soit pas définitif.

M. Pechméja dont un séjour de plus de 30 ans a fait de Castelnau sa patrie d'adoption, promet de revenir souvent.

agriculteurs au village de Gizard. La mère et l'enfant sont en bonne santé. Félicitations à l'heureux papa, vœux de prompt rétablissement à la maman et de prospérité à l'enfant.

St-Denis-Catus

Naissance. — Les jeunes époux Cousti, boulangers, ont hérité d'une première mignonne fillette, qu'ils ont prénommée Huguette. Nos plus vives félicitations aux heureux parents. — E.S.

Lalbenque

La foire et la fièvre aphteuse. — Notre foire de mardi 27 juillet n'a pas été très importante. Les travaux de dépiquage ont retenu beaucoup de monde chez eux.

La fièvre aphteuse, qui est déclarée dans nos cantons voisins, a arrêté le trafic des bestiaux.

A peine une quarantaine de paires de bœufs sur notre foire, ce qui n'est rien en comparaison des foires ordinaires; il ne se serait fait qu'une dizaine de transactions.

Aux moutons, les mêmes causes se faisaient sentir.

Le marché aux porcelets était assez animé; tendance en baisse sur les derniers cours.

Aux oisons, marché calme, la température que nous subissons n'encourage pas à l'achat; nos maïs commencent à souffrir de la sécheresse, la récolte ne paraissant pas abondante.

Les poulets jeunes se sont vendus 8 fr. la livre; les poules vieilles, 6 francs; les lapins, 5 fr.; les canards, 6 à 7 fr. la livre; les pigeons, 6 fr. la paire; les œufs, 6 fr. la douzaine. Hausse du coût de la vie.

Le jardinage a été enlevé de bonne heure, malgré les prix élevés: choux, 15 fr. le cent; poireaux, 2 fr. 50; salades à repiquer, 2 et 3 fr. le paquet; tomates, 1 fr. le kilo; melons 3 et 4 francs selon grosseur et qualité.

L'après-midi, selon l'usage, il y a eu grand bal sous la halle, où la jeunesse, au son d'un bel orchestre, s'est divertie.

Luzech

Concours musical. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs le brillant succès remporté, dimanche dernier, par notre excellent fanfare municipale, au grand Concours de musique de Cahors.

Notre belle société musicale obtint en 3^e division, 3^e section, le 1^{er} prix de lecture à vue à l'unanimité; le 1^{er} prix d'exécution et le prix d'honneur ascendant, 3^e division, 1^{er} section.

Enfin, le prix de direction fut décerné à M. Caussé, chef de musique.

Nous applaudissons à ce beau succès et nous félicitons bien vivement nos brillants musiciens.

Concert. — Pour fêter son succès au Concours de musique de dimanche dernier, notre fanfare donnera samedi prochain, 31 juillet, place du Canal, de 20 à 21 heures très précises un brillant concert.

Maurou

Ecole professionnelle. — Notre jeune compatriote, M. Noël Gardes, vient d'être reçu au concours d'entrée à l'Ecole Nationale professionnelle d'Égletons (Corrèze). Félicitations.

Saint-Cirq-Lapopie

Certificat d'études. — Ont été reçus aux examens du Certificat d'études, Raymond Géliari, André Valette et Raymonde Bouzou, élèves de nos écoles publiques.

Cette fois, à votre tour de gagner à la

LOTÉRIE NATIONALE

prenez votre chance!

Arrondissement de Figeac

Figeac

Au concours de musique de Cahors. — C'est avec plaisir que nous apprenons que le Rallye-St-Hubert figeacois a obtenu, dimanche dernier, à la manifestation musicale de Cahors, le premier prix de sonneries, le premier prix d'exécution et le premier prix d'honneur ascendant. Prix de direction: M. Bessières.

Nos cordiales félicitations au sympathique M. Bessières et à ses excellents camarades.

Décès. — Les obsèques de Mme veuve Rustrand, 66 ans, ont eu lieu samedi dernier.

Mme Rustrand contribuait, avec une rare activité et une probité parfaite, au développement du commerce régional des fruits et primeurs.

Le nombre imposant des personnes du cortège funèbre donna la preuve de la sympathie et de l'estime dont jouissait la défunte.

Un fils, M. Daniel Rustrand, à sa fille, Mme Jeanne Ser, à toute la famille, nous adressons nos vives condoléances.

Conférence de M. L. Corn, ancien Professeur de Langue turque. — M. Corn, qui vient de nous donner sa troisième Conférence, ne parlera, dit-il, que de ce qui procède de la vision directe. Il a certainement beaucoup vu et beaucoup étudié pendant ses vingt-cinq années de séjour en Orient. La connaissance des langues lui a permis d'approcher des milieux généralement fermés à ceux, moins favorisés, qui sont obligés de recourir aux interprètes. Et c'est bien cet avantage qui donne à ses conférences une tournure et une saveur particulières, un intérêt spécial.

Dans son premier exposé, M. Corn avait fait connaître les Turcs, ceux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. Dans sa seconde conférence, parlant du Roman Oriental, sans trop décolorer le mirage et le prestige des sites, il avait ramené à leurs justes proportions « Les Rois des Montagnes, les Désenchantés, et l'Homme qui assassina ».

Il se propose, cette fois encore, de nous ramener là-bas pour de nouvelles incursions à travers les mœurs, les croyances, les cérémonies culturelles et les Sociétés secrètes islamiques. Mais pour se rapprocher des événements, il a voulu nous parler, dans sa troisième conférence, de la Guerre de 1914 vue de Stamboul. Disons tout de suite que M. Corn a traité son sujet avec une largeur d'esprit, une impartialité et une précision remarquables, laissant à son auditoire le soin d'opérer tous rapprochements et de tirer toutes conclusions.

En un résumé rapide, il a exposé les phases et les solutions partielles de la Question d'Orient, depuis son origine jusqu'en 1914. S'appuyant sur des faits, des noms et des dates, il a montré comment la Turquie, tiraillée d'une part par les Allemands, maîtres de l'armée grâce à leur Mission militaire, poussée à bout par certains Alliés qui ne désiraient pas sa neutralité, entraînée par les chefs du Comité Union et Progrès dont les projets Pan Islamiques inquiétaient l'Angleterre, se rengea du côté allemand, malgré le peuple exténué qui n'aspirait qu'à la paix, et qui ne voulait aucun mal à l'Angleterre.

M. Corn émaille son exposé de faits qui, insignifiants en apparence, dévoilent les dessous de certaine diplomatie. Sous le voile des mots, on sent combien durent être haletants et semés d'ambiguïtés les trois mois de la neutralité turque et tragiques même, certaines journées vécues là-bas par le conférencier. Pour lui, le front d'Orient a été monopolisé par les Anglais. Ne fallait-il pas détruire la puissance turque qui pouvait regrouper les forces de l'Islam, menace directe contre l'Angleterre?

Expédition navale des Dardanelles, insensée et coûteuse, expédition militaire de Gallipoli, création du camp d'Égypte, expédition de Suez, invasion de la Palestine et de la Syrie, maintien de ce front en dehors du commandement unique, soulèvement des tribus arabes et des Emirs, agissements de l'Intelligence Service, tout converge vers un plan minutieusement établi par l'Angleterre et poursuivi par ses agents et ses troupes avec une farouche énergie: la destruction de la puissance turque musulmane, au profit d'une puissance arabe nouvelle, savamment morcelée sous la domination britannique.

Tandis que nous tenons le front de Salonique contre les Bulgares, les Anglais poursuivent ailleurs leurs buts de guerre et les réalisent. Pour eux, c'est la guerre qui paye, qui jalonne de bornes nouvelles la route des Indes, courant vital de l'Angleterre.

M. Corn invite ses auditeurs à la suivre à travers les immensités arabiques, sur les bords du Golfe Persique, dans les déserts de Mésopotamie, à la suite des alliés anglais. Il les intéresse par ses allusions aux intrigues dont fut traversé notre mandat syrien et de cuisieuses révélation sur la politique du naphte et les pétroles de l'Irak. Si le cadre restreint d'une conférence ne lui permet pas d'aborder son sujet dans toute son ampleur, on devine que les cinq années d'occupation de Stamboul lui ont permis de se procurer des renseignements assez piquants sur la lutte entre Grecs et Turcs, le rôle de la Presse à la solde d'intérêts antagonistes, la police de la mer et la contrebande nous fait connaître ce que sont les Wahabites d'Ibn El Séoud. Derrière ce personnage, qui renverse les royaumes arabes du Colonel Lawrence, on trouve encore l'Intelligence Service pour forcer cette manifestation imprévue d'un islamisme rétrograde à graviter dans l'écliptique anglais!

Pays du bakchiche, de la Cavalerie de St-Georges, pays des ambitions démesurées et des haines profondes, des compétitions ardentes. Pays où le mépris de la vie humaine est un dogme, où tout s'incline devant la violence, parce que tout est écrit! L'Angleterre a su grouper, condenser, utiliser tous ses éléments et tous ses concours.

L'auditoire nombreux et choisi qui, chaque fois, vient écouter les conférences de M. Corn, ne perd pas un mot de son exposé aussi documenté que personnel, aussi rapide que précis. Ceux qu'intéresse l'exotisme, qui aiment les choses d'Orient développées par un témoin, n'ont pas été déçus. Ils l'ont prouvé par une attention soutenue et d'enthousiasmes applaudissements. Nous nous plaisions à le féliciter à cette place. — P. B.

Cajarc

Malade sur la voie publique. — Mardi soir, vers 9 heures, Mme Vincent, rentrant chez elle, tomba dans la rue. Des voisins s'empressèrent et purent la transporter chez elle. Le docteur accourut et, après beaucoup de soins, put faire revenir à elle la malade qui est en voie d'une guérison que nous lui souhaitons prompte et complète.

Thémines

Dans nos murs. — Des visiteuses illustres et « illustrées » (figurativement parlant) sont dans nos murs. Illustres par leurs alliances matrimoniales, leur « conjugalité » si on peut dire — « illustrées » de main de maître par la plume à l'emporte-pièce si renseignée et si féconde qui a paré leur feuille signalétique: les « Veuves abusives » sont dans nos murs.

Nous avons fait leur connaissance avec un plaisir extrême, présentées qu'elles sont par un écrivain tel que M. de Monzie (le député du Lot n'est pas, quoi qu'il en dise un « homme sans œuf »).

Nous lui savons gré de mettre sa véhémence de cœur à clouer au pilori « ces marchandes de gloire, ces escroques du cœur, ces gaspilleuses de grands bonshommes », cette oie nostalgique et grasse de Marie-Louise (impératrice des Français par raccroc), ces Cosima pour qui la malfeasance est un titre valable au partage de la renommée, etc.

Cependant, d'une première lecture, un peu hâtive, jaillit en nous un réflexe de pitié féminine. Si, pourtant, les veuves abusives avaient été créées par les maris outrés-outrés?... Justice veut qu'elles aient leur revanche...

C'est une impression factice qui ne résiste pas à une seconde lecture et notre conclusion sera que M. de Monzie venge magistralement les maris outrés et tyrannisés en vouant à leur jugement et à notre mépris les « Veuves abusives ».

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

La Fête de l'école primaire de Filles. — Une brillante soirée récréative fut donnée le 18 et le 20 juillet dans la cours de l'école de filles.

Pour donner une idée du programme qui fut fort apprécié, nous nous faisons un plaisir de le résumer:

Première partie. — 1. Lied de mai (Godard); 2. La petite fille et sa poupe (Pailleron); 3. Hirondelle et papillon; 4. Le Calé (J. Lafforgue); 5. Cavatine de Mireille (Gounod); 6. a) Marche des Rois Bizet, b) Ranz des vaches (air suisse); 7. Le Passant; 8. Les Courtilis; 9. Les Bohémiens, chœur (Schumann).

Deuxième partie.

1. Les Esprits (Godard); 2 a) les Oiseaux dans le soir (E. Coats), b) La prière de la Tosca (Puccini), c) Sérénade du Roi l'a dit (L. Delibes); 3. Ballade, de Chopin; 4. La fiancée du timbalier (V. Hugo), adaptation musicale de chez nous (J. Lafforgue); 5. Pastourelle; c) Dans les bois de chez nous (Darginc); 6. Scène de Démocrite (Regnard); 7. Revue fantaisie; Autrefois et aujourd'hui.

Dans l'exécution de ce programme, élèves et anciennes élèves rivalisèrent d'entrain.

Nos félicitations à Mlle Maury, la dévouée directrice de notre école de filles pour la parfaite organisation de cette fête.

Nomination. — Nous apprenons que M. Cantemerle, commis auxiliaire à la perception de notre ville, est nommé expéditionnaire des archives du département de l'Ain à Bourg.

Tout en regrettant son départ, nous adressons à M. Cantemerle nos plus sincères félicitations.

Foire. — Voici les cours pratiqués à la foire de Gourdon, le 22 juillet 1937:

Bœufs de boucherie, 260 à 270 fr.; quelques extras, à 280 fr.; bœufs de travail et d'élevage, 250 à 270 fr. les 50 kilos; moutons de boucherie, 4,50 à 5 fr. 50; agneaux de boucherie, 4,50 à 7 fr. 25 le kilo; porcs de charcuterie, 375 à 390 fr. les 50 kilos; porcelets, 150 à 200 fr. pièce, selon qualité et grosseur; oies d'élevage, 40 à 60 francs; oisons, 30 à 40 fr.; canetons, 25 à 35 fr.; poussins, 5 à 8 fr., le tout la paire; poulets de grain, 6 à 7 fr. 50; poules, canards, dindes, pintades, 5,50 à 6 fr. 50; lapins, 2,50 à 2 fr. 75, le tout le demi-kilo; pigeonneaux, 10 à 12 fr. la paire; œufs, 4,50 à 5 fr. la douzaine; noix pas d'apport; avoine, 37 à 39 fr. le sac de 80 litres; maïs, 28 à 30 fr., le quarteron de 30 litres; pommes de terre, 1 à 1 fr. 50, le kilo; tomates, 2 à 2 fr. 50, le kilo; haricots verts, 1 à 1 fr. 25, la livre; plants de choux, 2 à 3 fr. le paquet de 50 pieds environ.

Prochaine foire, 14 août 1937.

Les épaves de la rue. — Objet trouvé: Un hochet par la jeune Lulu Madieu, rue Amable-Lagane.

Objets perdus: Un portefeuille contenant une certaine somme, par M. Faure Amédée, toucheur de bestiaux, chez M. Cabanès; Une veste pour dame, par Mme Barges, Av. Cavaignac; Une chaîne tour de cou, pour enfant, par Mme Boijou, Avenue Gambetta.

Gramat

Marché aux truffes. — Le Conseil municipal de Gramat, dans sa dernière séance, a décidé la création d'un marché aux truffes qui se tiendra, place de la Halle, le vendredi de chaque semaine. Des primes seront allouées aux meilleurs lots.

Succès universitaires. — Nous apprenons avec plaisir que M. Raymond Lalo, étudiant en droit à la Faculté de Toulouse a été reçu pour la 3^e partie de sa licence avec la mention assez bien. Il est de même du jeune Pagès, fils du receveur de l'Enregistrement qui a été également reçu.

Aux jeunes candidats nous adressons nos bien vives félicitations, ainsi qu'à leurs familles si honorablement connues.

Montfaucon

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Janis, ancien cantonnier, décédé à l'âge de 80 ans. Une nombreuse assistance a assisté aux obsèques du regretté disparu qui ne comptait que des sympathies dans la commune.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Souillac

Nécrologie. — Nous apprenons que notre compatriote, M. Charles Briuel, ancien conseiller municipal de Souillac, ancien président de la Chambre de Commerce du Lot, ancien industriel, est décédé à Paris, à l'âge de 62 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Foire. — Favorisée par une belle journée et malgré les grands travaux de la moisson, notre foire du lundi 19 juillet a été assez importante. Voici les cours pratiqués:

Bœufs de travail, 6.200 à 7.000 fr.; moyens, 4.000 à 4.500 fr.; doublons, 3.500 à 3.800 fr.; bouvillons, 1.600 à 2.000 fr.; vaches laitières, dites « gâtrices », 5.000 à 5.500 fr., le tout la paire.

Foirail aux moutons: brebis d'élevage; 180 à 200 fr.; brebis-mères accompagnées de deux petits, 230 à 250 fr.; d'un seul, 200 fr.; moutons gras, 4 fr. 50; agneaux, 6 fr., le tout le kilo.

Petits porcs d'élevage, 120 à 150 francs; nourraies, 160 à 200 fr.

Marché à la volaille, petit apport: poules, canards, 4 fr. 50; poulets de grains, 3 fr.; pintades, 6 fr. 50; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo; œufs, 4 fr. 50 à 5 fr. la douzaine; pigeons communs, 10 à 11 fr.; grosses espèces, 12 à 14 fr. le couple.

Fromages du Cantal, 10 fr.; beurre du pays, 12 fr. le kilo; petits fromages de chèvre, 4 fr. 50; de lait de vache, 4 fr. la douzaine.

Vayrac

Réfugiés espagnols. — Un groupe de 13 réfugiés espagnols, venant de Bilbao, est arrivé dans notre commune et a été logé dans un local de l'école infantine.

BIBLIOGRAPHIE

Supplément aux Lectures pour Tous d'août 1937.

VACANCES

Les numéros de vacances des Lectures pour Tous ont toujours beaucoup de succès. Le numéro d'août, tout en lectures pittoresques et vivantes, amusera le lecteur par sa variété: nouvelle, roman nouveau, récit historique, pièce de théâtre, voyage, actualités, fantaisies... De quoi remplir agréablement les jours de repos ou de mauvais temps.

LIVRE QU'IL FAUT LIRE

MEDITERRANÉE NOUVELLE

C'est un fort beau livre, d'une présentation impeccable, qui vient de sortir des presses aux éditions de la Kahena. Publié sous la direction de G. Bégue, avec une préface de Monsieur le Recteur de l'Académie d'Alger, G. Hardy, il représente un effort considérable et (ce qui est mieux) réussi, de groupement et de synthèse. On comprendra que la difficulté de citer, dans une brève présentation, tous les écrivains dont les noms figurent au sommaire, nous interdît d'en citer un seul. Tous ceux qu'on aime en Afrique ne sont pas compris dans ce premier volume. La Société des Ecrivains a voulu, en effet, commencer par une sélection de ses membres. L'entreprise sera complétée plus tard de façon qu'elle soit le reproche d'exclusions injustifiées.

Tel quel, l'ouvrage est la tentative la plus neuve et la plus hardie pour réunir les noms de ceux qui perpétuent les traditions artistiques de la France sur une même terre. Poètes, romanciers, sociologues et historiens constituant comme autant de pionniers de la civilisation occidentale. Tous déjà connus du grand public, la Société des Ecrivains a voulu le présenter ensemble pour montrer combien féconde était leur activité. Les extraits qui nous sont offerts, inédits pour la plupart, se recommandent tout par la probité de la facture et portent souvent la marque du talent.

Le choix en est donc particulièrement heureux et la Société des Ecrivains a fait œuvre utile et durable en reprenant le flambeau de Carthage.

A VENDRE

Conduite intérieure
301 Peugeot 1935, excellent état
S'adresser au Bureau du Journal

Dernière heure

Mort du plus fort enfant

De Londres. — L'enfant le plus fort du monde est mort d'une angine de poitrine. Il était âgé de 3 ans, pesait 35 kilos, mesurait 1 m. 25 et était capable de soulever 25 kilos avec une main.

La loi sur l'office du blé

De Paris. — Le groupe de la Fédération républicaine de la Chambre, réuni mercredi soir, s'est élevé contre les décrets-lois du 16 juillet, modifiant la loi sur l'Office du blé, sans avis des organisations professionnelles existantes.

Record de vitesse pour avions

D'Evreux. — Mercredi, à la fin de l'après-midi, sur l'aérodrome de Bernay-Saint-Martin (Eure), l'aviateur Henri Boris a battu le record international de vitesse sur 100 kilomètres: la vitesse de 314 kilomètres 905 à l'heure, alors que l'ancien était de 285 km. 261.

30 Canadiens morts en Espagne

De Londres. — On annonce la mort de 7 soldats canadiens, combattant sur les fronts de Jarama et de Guadalajarra, ce qui porte à 30 le nombre de Canadiens morts dans la guerre civile d'Espagne.

AVIS DE DÉCÈS

Madame DAJEAN, institutrice à Cahors; Monsieur DAJEAN, employé à la Cie P.-O.-Midi; Madame et Monsieur DELBREIL, et leurs enfants, à Paris, et tous les autres parents ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame EUPHRASIE COUDERC
Veuve VINEL

décédée à Cahors, le 28 juillet 1937, dans sa 82^e année, munie des sacrements de l'Eglise et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 30 juillet, à 5 heures du soir précises, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 10, rue du Pont-Neuf.

ETUDE DE

Maitre Joseph HUDE
HUISSIER A CAHORS
8, rue des Augustins

VENTE

aux
Enchères publiques
pour cause de départ

Le samedi 31 juillet 1937 à treize heures trente, devant le Marché couvert, à Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un mobilier comprenant:

plusieurs lits complets, bois et fer, à deux personnes, commodes anciennes, lessiveuse, fauteuils, glaces et cadres anciens, chaises, étagères, Poste de T.S.F., marque Ora, force 6 lampes, état de marche garantie, etc., etc., 15 0/0 au comptant.

HUDE.

A LOUER MEUBLÉE OU NON

Maison

2 grandes pièces, située à proximité de Caussade, pêche et chasse à 200 mètres. Convientrait pour lieu de repos. Prix: 350 fr. par mois ou suivant conditions. Ecrire: rue VERLHAC, à Montels par CAUSSADE (Tarn-et-Garonne)

ON DEMANDE

Jeune Apprenti cuisinier

logé et blanchi
S'adresser Bureau du Journal

Feuilleton du « Journal du Lot » 26

L'AMOUR ENCHAINÉ

PAR
CONCORDIA MERREL

Traduit de l'anglais
par E. de SAINT-SEGOND

Mais elle s'accrochait au fait que, pour l'instant, l'atrocité danger était éloigné.

À la porte de sa chambre elle s'arrêta, réfléchit une minute et prit une décision.

Elle traversa le palier et frappa à la porte d'Eva. Peut-être, ce matin, Eva serait-elle plus calme, plus maniable; peut-être finirait-on par lui arracher la vérité.

Une voix endormie répondit:

— Entrez.

— Eva entra.

Eva était encore au lit, les yeux bouffis et cernés.

— Eva, dit Maud, je veux savoir la vérité à propos du télégramme.

Eva fit un bond et s'assit dans son lit, secouant ses boucles d'or, ses yeux papillotant d'inquiétude, et s'écria:

— Qu'est-il arrivé?

— Je ne peux pas croire que vous avez délibérément volé un télégramme qui appartenait à M. Quayne, Et

pourtant ça en a bien l'air, dit Maud en martelant chacune de ses paroles.

— Avez-vous parlé de moi?

— Non.

— Eva poussa un soupir de soulagement.

— Il faut absolument que je sache la vérité, Eva! dit Maud. Il faut que vous me la disiez! Avez-vous compris combien la chose est grave?

— Grave?

— Pour M. Quayne!

— Non?... Comment cela peut-il être grave?

— Au point de vue des affaires. C'est si grave que le secrétaire, M. Robson, a voyagé toute la nuit afin d'apprendre pourquoi on n'avait pas répondu à son télégramme.

— Il est ici?

— M. Robson? Il est en train de déjeuner et M. Quayne est avec lui.

— Maud!

Il y avait une vraie détresse dans ce cri.

— Eva, dites-moi la vérité pour ce qui vous concerne.

— Je ne sais rien...

— Oh! ne recommencez pas à mentir! C'est si méprisable! Si vous avez fait une folie, avouez au moins et essayez de réparer...

Eva ne répondit pas.

Maud hésita un moment, puis dit avec énergie:

— Quand vous avez pris ce télégramme, Eva, pour qui le faisiez-vous?

Si Eva, un moment plus tôt, avait eu peur, maintenant elle était terri-

fiée. Elle restait assise, rigide, les yeux fixes.

Maud ne put rien obtenir d'elle, malgré tous ses efforts. Elle finit par y renoncer et rentra dans sa chambre avec une foule d'aperçus nouveaux s'entrechoquant dans sa tête.

Elle avait touché juste. A l'évocation de la personne à qui Eva avait remis le télégramme, la terrible enfant venait de comprendre la gravité des conséquences de son acte incroyable.

— Mais qui?... qui est-ce?... qui a pu d'abord lui persuader de commettre ce vol?... Qui pouvait avoir un intérêt suffisant à ce qu'il fût commis?

Elle n'arrivait pas à trouver une réponse satisfaisante à ses questions, d'autant qu'elle savait l'horreur de l'accusation non méritée et se gardait de faire un jugement téméraire.

CHAPITRE VIII

Maud ne revit pas Quayne avant le déjeuner.

Il était resté enfermé toute la matinée dans la bibliothèque avec Robson.

La jeune fille se demandait ce qui avait bien pu se passer entre eux. Elle aurait donné beaucoup pour connaître les questions du secrétaire et les réponses de David.

Elle ne pouvait pas se douter que Quayne avait absolument interdit qu'on revint sur l'histoire du télé-

gramme, même par allusion. De sorte que Robson n'était pas plus avancé que ce matin, mais il restait persuadé que tout ne marchait pas bien.

P

